



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 51756

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la prise en charge insuffisante des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, qui frappe plus de 350 000 personnes en France. En effet, cette affection ne figure pas parmi les trente maladies chroniques prises en charge par la sécurité sociale, et, actuellement, 85 % du coût humain et financier sont supportés par les familles. Celles-ci ne peuvent d'ailleurs pas toujours faire appel à une aide ménagère ou à une infirmière à domicile, malgré la création de la prestation sociale de dépendance, ni même placer leur parent dans une institution spécialisée en raison des très faibles aides accordées à ce type de prise en charge. C'est pourquoi il lui demande si des mesures urgentes pourraient être prises afin d'aider au mieux ces familles.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51756

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5610